

Fait à Pierrelaye, le 4 mai 2020

LETTRE DU MAIRE

Objet : COVID-19 – point de situation au 4 mai 2020.

Chères Pierrelaysiennes, Chers Pierrelaysiens,

Ma lettre du 30 avril 2020 indiquait que conformément à la demande du Président de la République avec nos partenaires et les institutionnels, nous examinions comment mettre en place en toute sécurité la réouverture de nos écoles, centre de loisirs et crèches.

Lors de la Visio conférence organisée par l'inspection à laquelle participait les directrices et directeurs d'écoles, nous savions que ce serait compliqué mais n'imaginions pas que les exigences voulues par l'Etat au travers du protocole sanitaire (63 pages), certes justifiées allaient nous mettre dans l'impossibilité de le respecter (respect des gestes barrière, distanciation des matériels, désinfection continue des sanitaires après usage, des tables, des chaises, poignée de porte, de fenêtre, vestiaire, restauration, récréation, horaires différenciés, sens uniques pour empêcher le croisement des élèves...)

Si les chiffres annoncés par l'Etat peuvent paraître encourageants, ils sont le résultat du confinement et très fragiles d'autant plus que notre département (parmi les plus contaminés de France) est classé Rouge et qu'une nouvelle maladie (dite « Kawasaki ») a fait son apparition et touche principalement les enfants : le risque est grand comme indiqué par le conseil scientifique que le déconfinement soit prématuré et expose nos populations à une relance de la maladie.

Les Maires ont des responsabilités sanitaires et doivent veiller à la sécurité de leur population, aussi dans ces conditions je n'ouvrirai pas le 12 mai (11 mai enseignants) nos écoles. Aussi, les crèches, l'accueil de loisirs et la restauration ne sont pas assurés sauf pour les personnels soignants, policiers, gendarmes, pompiers, pompes funèbres et autres emplois publics nécessaires au fonctionnement de la société (comme aujourd'hui).

Croyez bien que je suis conscient de la gêne que cela peut vous occasionner, que comme vous je suis attaché à la réussite scolaire de vos enfants, mais avec esprit de responsabilité, je n'ai pas le droit d'exposer vos enfants et par répercussion les familles à des risques que je ne sais pas maîtriser.

J'espère dans un proche avenir que la situation soit sous contrôle, et pouvoir vous écrire une nouvelle lettre indiquant un retour à la normale.

Prenez bien soin de vous et de vos proches. Restez chez vous pour le bien de tous.

Très chaleureusement,



Votre Maire,



Michel VALLADE

— Ville de Pierrelaye —